

		Report	3264	
179	Schaeffer, M ^{lle} Berthe	9	9	
180	Karal, Eugène	56	56	Idem
181	Wissart, Edouard	3	3	
182	Valentin, Marie, Louis	2	2	
183	Unger & C ^{ie}	10	10	Unger & C ^{ie}
184	Schlumberger-Kirst	18	18	
185	Scholtz, Pierre	6	6	M. Louis Schwartz
186	Weber, Emile	8	8	
187	Ziegler, Emile	21	21	M. Louis Guelz
188	Steinmetz, Charles	3	3	Charles Steinmetz
189	Zetter, Alphonse	2	2	
190	Schlumberger, Jules	10	10	
191	Paraf, Josué	11	11	Josué Paraf
192	Mieg & C ^{ie} , Ch.	53	53	Charles Mieg & C ^{ie}
193	Diemer-Heldmann, M.	1	1	
194	Franck-Gluck, J.	3	3	M. Louis Guelz
195	Schmidt, Rodolphe	4	4	
196	Weiss, Georges	1	1	G. Weiss
			3485	

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 Février 1899

Le 8 Février à 10 heures 1/2 du matin les administrateurs du Comptoir d'Escompte de Mulhouse convoqués régulièrement par le Conseil de Surveillance se sont réunis au siège de la Société Rue du Hameau.

M. Dimer notaire assiste à la séance pour dresser le procès-verbal prescrit par la loi.

L'ordre du jour porte :

Rapports de la Direction et du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice 1898

Approbation de ces comptes et fixation du dividende

Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance

M. J. Favre Président du Conseil préside la réunion

Après avoir ouvert la séance, M. J. Favre met à la disposition des administrateurs les pièces établissant la régularité de la courance.

Il résulte de la vérification de ces pièces par le notaire que les administrateurs ont été invités à la réunion dans la forme et dans le délai prévus par le Statut.

Et à 10 heures 45 la feuille de présence constate que 133 administrateurs possédant 2610 actions sont présents ou représentés.

M. J. Favre propose M. Emile Lauth et M. Louis Schwartz pour les fonctions de scrutateurs et M. Jules Platen pour celle de secrétaire.

Ces choix sont approuvés.

M. Karal donne lecture du rapport de la Direction sur l'exercice 1898.

Ensuite M. J. Favre au nom du Conseil de Surveillance donne lecture du rapport sur les opérations de la Société pendant l'exercice 1898.

Par ses applaudissements l'Assemblée s'associe aux félicitations adressées à la Direction par le Conseil de Surveillance pour les résultats obtenus.

Aucune observation n'étant faite ce rapport et ses conclusions sont adoptés à l'unanimité et à mains levées.

Il est procédé au scrutin secret au renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

M. Louis Dardel
M. Louis Jourdain
M. Emile Kochlin-Khoppel
M. Jean Meute

ont été élus pour 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Louis Schwartz
J. Platen
E. Weiss

Rapport de la Direction à l'Assemblée Générale du 8 Février 1899.

Messieurs

Nous venons vous présenter les comptes et les résultats de l'exercice écoulé.

Nous vous parlerons tout d'abord de l'augmentation de notre capital et de l'échange de nos actions anciennes.

Les opérations ont été réalisées de la façon la plus heureuse.

L'émission des 1500 nouvelles actions de M. 1000, réservées exclusivement aux actionnaires au prix de M. 1325, a obtenu un complet succès. Nous pouvons dire que les porteurs anciens ont unanimement fait usage du droit de préférence qui nous leur avions réservé, puisque sur les 1500 actions offertes 10 seulement n'ont pas été prises par eux et ont été appliquées aux garants de l'émission.

1111 actions ont été libérées par anticipation et, sur les :

389 autres, les versements ont été effectués aux dates de libération fixées.

Nous avons payé pour intérêts à 4% l'an jusqu'au 31 Décembre dernier des sommes versées :

M. 18.601.87 ou Fr. 23.252.34,

qui ont été passés par Profits et Pertes, les nouvelles actions n'ayant pas droit au dividende de l'exercice 1898.

L'échange des actions anciennes, qui n'était pas sans présenter des difficultés, est aujourd'hui complètement terminé, grâce à l'empressement et au bon vouloir mis par les porteurs à nous faciliter cette opération.

Nous tenons à leur en exprimer nos remerciements.

Malgré le malaise réel dont souffre dans ses principales branches l'industrie de Mulhouse, nos affaires ont été actives et leur rendement a été satisfaisant. Le vif resserrement d'argent qui s'est produit pendant les derniers mois de l'année, nous a permis de trouver des emplois avantageux pour nos capitaux et l'augmentation des bénéfices, qui est d'environ Fr. 7000.000, est le plus importante, si nous n'avions dû chiffrer notre réescompte à 6% à la Reichsbank au 31 Décembre, alors que les effets de notre portefeuille, notamment le papier de banque, avaient été en grande partie acquis à un taux inférieur.

Les résultats bénéficiaires s'élevant à :

M. 367.992.76 ou Fr. 459.990.96

peuvent être mis entièrement à votre disposition, la perte éventuelle sur une créance dont la rentrée intégrale est douteuse, étant, quoiqu'il arrive, largement couverte par des provisions constituées dans ce but, en dehors des réserves du bilan.

Nous allons, dans l'ordre accoutumé, passer en revue les principaux

chapitres du bilan, dont quelques-uns, par suite de l'augmentation du fonds social, ont subi des modifications intéressantes.

Capital Social

Notre capital social est aujourd'hui de :

M. 5.000.000. — ou Fr. 6.250.000. —

Il est représenté par 5000 actions de M. 1000. — au porteur, numérotées de 1 à 5000. Les actions N° 1 à 3500, émises en échange des actions anciennes, participent au dividende de l'exercice 1898. Les actions N° 3501 à 5000, provenant de l'augmentation du capital, n'ont pas droit à ce dividende.

Réserve Statutaire

Ce compte figurait au dernier bilan pour M. 350.000 ou Fr. 437.500. —

Il est aujourd'hui de M. 800.000 ou Fr. 1.000.000. —

par suite de l'attribution qui lui a été faite de la prime de M. 300. — Fr. 375. — sur les 1500 actions de la dernière émission.

Fonds de Prévoyance

Le Fonds de Prévoyance qui au 31 Décembre 1897 était de :

M. 164,800 ou Fr. 206.000 a été augmenté de :

„ 4,944 „ „ 6.180, pour intérêts d'une année à 3%.

Notre Conseil vous proposera de prélever :

„ 30.256 „ „ 37.820 sur les bénéfices de l'année pour le porter à M. 200.000 ou Fr. 250.000 et former avec la Réserve statutaire un ensemble de

M. 1.000.000. — = Fr. 1.250.000. —

ou 20% de notre capital.

Chiffre d'Affaires

Le Mouvement général de nos comptes

a atteint M. 386.026.553.92 ou Fr. 482.533.192.40

contre en 1897 M. 350.635.120.53 „ 438.293.900.66

soit une augmentation de M. 35.391.433.39 ou Fr. 44.239.291.74

Portefeuille

Il nous a été remis à l'escompte et à l'encaissement :

85548 effets pour M. 73.769.741.20 ou Fr. 92.212.176.51

En 1897 nous n'avions reçu que :

75240 effets pour M. 66.201.074.64 ou Fr. 82.751.268.30

au 31 Décembre dernier, il nous restait en portefeuille :

5426 effets pour M. 4.602.154.34 ou Fr. 5.752.692.93

Compte de Titres

Par suite de réalisations, notre portefeuille-titres qui était au 31 Décembre 1897 de M. 128.161.60 ou Fr. 160.202. —

a été ramené à M. 78.721.60 ou Fr. 98.402. -

Il est composé d'obligations industrielles 1^{re} hypothèque.

Frais Généraux

Les Frais généraux de l'année

sont été de M. 64.209.08 ou Fr. 80.261.35

en augmentation de " 3.126.97 " 3.908.71

Bénéfices Nets

Les bénéfices nets, en augmentation de M. 5821.81 ou Fr. 7.277.27

sont été de :

M. 867.992.76 ou Fr. 459.990.96 avec le reliquat du dernier exercice, soit :

" 108.613.41 " 135.766.77 sous ariz à votre disposition au total de :

M. 476.606.17 ou Fr. 595.757.73

Le Directeur.

Rapport du Conseil de Surveillance

Messieurs,

Notre Conseil de Surveillance réuni, conformément aux Statuts, vous présenter son rapport sur les opérations de la Société pendant l'année 1898 qui est notre cinquante-et-unième exercice, ou le premier d'un nouveau demi-siècle, faisant suite à celui dont nous avons célébré la fin le 12 Mars dernier.

Nous soumettrons à votre approbation les comptes de l'année et la répartition des bénéfices que nous avons décidé de vous proposer.

La composition du Conseil n'a subi aucune modification depuis notre dernière assemblée générale annuelle.

L'augmentation du capital de M. 1.500.000. - ou Fr. 1.875.000. - décidée dans notre Assemblée générale spéciale du 15 Septembre 1898, et l'opération compliquée de l'unification des actions, se sont faites dans d'excellentes conditions. Notre Capital se compose aujourd'hui de cinq mille actions au porteur, de mille Mark chacune, soit un total de cinq millions de Mark ou six millions deux cent cinquante mille francs. Nous avons de plus une Réserve statutaire de un million de francs, et un Fonds de prévoyance qui, avec ce que nous vous proposerons tout à l'heure d'y ajouter, s'élèvera à deux cent cinquante mille francs.

Nous renvoy d'entendre la lecture du compte rendu de la Direction, qui nous dispense de mentionner à notre tour, en détail, les différents chapitres du bilan qui vous a été distribué.

Nous oserons avec satisfaction que vos bénéfices nets dépassent un

peu ceux du précédent exercice, malgré une augmentation de frais généraux, et quoique nous ayons jugé prudent de prélever sur leur montant, pour l'ajout à nos provisions d'inaltérabilité, la somme à laquelle nous évaluons la perte certaine sur le compte d'une maison dont la réorganisation se fait dans le moment. Quoiqu'il arrive au sujet de ce compte, les susdites provisions spéciales, qui n'ont rien à voir avec les réserves du bilan, ne seront pas complètement absorbées.

Le résultat nous permet de vous proposer la distribution du dividende habituel de 8%, tout en créant le Compte de Prévoyance d'une somme de Fr. 37.820. - pour le porter à Fr. 250.000. - Le report de Profits et Pertes, au profit de l'exercice suivant, s'élève à peu près au montant antérieur.

Il est bien entendu que le capital nouveau ne participe pas aux bénéfices des derniers exercices.

Les vérifications habituelles ont été faites périodiquement par les membres du Conseil qui ont constaté la parfaite tenue des écritures et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

Le compte titres a diminué sensiblement et ne s'élève plus qu'à Fr. 98.402. -

Les résultats que nous vous annonçons, nous tenons à vous le répéter à chaque assemblée générale, proviennent uniquement d'affaires courantes de banque, en dehors de toute spéculation; et sont pour vous une preuve nouvelle de la prudence, de l'activité et de l'intelligence avec lesquelles les affaires de notre Comptoir sont dirigées. Notre Conseil a déjà adressé ses félicitations à la Direction; nous vous y associons, nous en sommes persuadés, en lui témoignant ici, à votre tour, la satisfaction que nous éprouvons.

En conséquence de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes :

1^o Approbation du bilan que vous avez sous les yeux, tel qu'il est relaté dans le rapport de la Direction.

2^o Approbation du compte de Profits et Pertes et de l'emploi de son solde disponible.

Les bénéfices nets de l'année s'élèvent à Fr. 459.990.96

Le report de l'exercice précédent se monte à 135.766.77

Total Fr. 595.757.73

Qui seraient répartis comme suit :

Aux actionnaires pour premier dividende

statutaire de 4% Fr. 175.000. -

Report: Fr. 175.000. -

À la Direction, aux employés et au Conseil
de surveillance pour tantèmes 30% sur
Fr. 284.990.96 85.497.30

Aux actionnaires pour dividende supplé-
mentaire de 4% 175.000. -

Au Compte de prérogative 37.820. -

Solde du Compte de Profits et Pertes à
reporter à nouveau 122.440.43

Somme égale Fr. 595.757.73

L'ensemble de nos Réserves, le report de Profits et Pertes compris,
s'élève à Fr. 1372.440.43.

Le dividende total de 8%, soit
Fr. 100 ou M. 80 par action,
serait payable à partir du 31 Mars prochain, à la Caisse de
la Société, contre présentation du coupon N° 1.

3° Renouvellement partiel du Conseil de surveillance.

Les membres sortants sont :

M. Léon Dardel,
Léon Jourdain,
Emile Koechlin-Klippel,
Jean Mantz,

tous rééligibles pour trois ans.

Au nom du Conseil de surveillance :
Le Président,